



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

- 1. Débitrice: **Entreprise générale Seven Sky Home Construction Sàrl en liquidation**, Bonnefontaine 30B, 1474 Châbles
- 2. Déclaration de faillite: 11.11.2016
- 3. Suspension de faillite: 18.01.2017
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.02.2017
- 5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

- 6. **Remarques:** Exploitation d'une entreprise générale, de faire du courtage immobilier, des ventes, des ventes sur plan, des constructions architecturales ainsi que la gestion de chantier et la direction de travaux, rénovation et transformation d'immeubles, gestion hypothécaire et crédit de construction y relatifs, gestion immobilière et assurances y relatives (réf. sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

03297381

